

ACTE DE CAUTIONNEMENT

Caractéristiques de la location et limitation de l'engagement :

- [A] Date de prise d'effet du contrat :
- [B] Durée du contrat initial :
- [C] Nombre de renouvellements pour lequel la caution est consentie :
- [D] Durée de l'engagement de la caution **B+(BxC)** :
- [E] Date de fin de l'engagement **A+D** :
- [F] Loyer initial : € par mois
- [G] Montant initial de l'engagement **Fx12xD** : €

Je soussigné(e) M/Mme né le à et résidant
..... déclare me porter caution solidaire pour M/Mme
..... au profit du bailleur M/Mme pour la location d'un logement situé
(adresse)

TEXTE À REPRODUIRE POUR LA CONFORMITÉ DE L'ACTE :

Je me porte caution solidaire, sur mes revenus et sur mes biens, avec renonciation au bénéfice de division et de discussion, pour M/Mme **[nom du locataire]** pour la durée du bail initial et, le cas échéant, pour **[C]** renouvellement(s), soit jusqu'au **[E]** dans la limite de **[G]** € (*également en toutes lettres*). Cet engagement est valable pour le paiement notamment des loyers, soit un montant de **[F]** € (*également en toutes lettres*) par mois, révisable le de chaque année selon l'indice de référence des loyers publiés par l'INSEE, des charges récupérables, des indemnités d'occupation, des dégradations et réparations locatives et des frais de procédure, indemnités, pénalités et dommages-intérêts. J'ai une parfaite connaissance des clauses du contrat de location, dont un exemplaire m'a été remis, ainsi que de la nature et de l'étendue de mon engagement.

Art 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 : « Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation ».

Le,
à,
en

LA CAUTION
Signature(s) précédée(s) de la mention
« Lu et approuvé - Bon pour caution solidaire » :

LE BAILLEUR
Signature(s) précédée(s) de la mention
« Lu et approuvé - Bon pour acceptation » :

Exemplaires originaux dont
un remis à chaque signataire